

INSERTIONS

S'adresser au bureau du journal de 10

heures du matin à 10 heures du soir.

Toute la correspondance doit être faite

au Directeur.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Le téléphone national «La Cooperativa»

tél. 242

UNION FRANÇAISE
JOURNAL DU MATIN

DIRECTEUR: J. G. BORON DUBARD

RÉDACTION ET ADMINISTRATION, CALLE URUGUAY 26

ADMINISTRATEUR GERANT: A. D'ARNAUD

SPULLER

Comme dans la ballade, ils vont vite les morts illustres de notre chère France. Nos deuils nationaux se multiplient avec une effrayante rapidité. Encore un peu, et il ne nous restera plus un seul de ces grands citoyens et des écrivains hors ligne qui furent l'admiration ou furent l'exemple de la génération de 1848.

Après Simon, Goncourt; après Goncourt, Spuller.

Celui-ci compta parmi les preux de la phalange dont Gambetta dirigeait les efforts et qu'il conduisait à la victoire.

Spuller fut un des disciples et des amis les plus fidèles du jeune maître; il resta jusqu'au dernier jour l'apôtre de sa doctrine et le gardien servent de sa mémoire.

Dans la presse, à la tribune, dans les Conseils du Gouvernement, partout où il passa, Spuller servit efficacement les grands principes sur lesquels reposent le progrès démocratique et en dehors desquels tout n'est qu'utopie et chimère.

Estimé de tous pour la loyauté de son caractère, la fermeté de ses convictions, l'austérité simple de sa vie, Spuller n'a pas connu comme tant d'autres les tortures de la calomnie. Les plus farouches détracteurs des républicains de la première heure n'ont jamais mis en doute son innocence et sa sincérité à toute épreuve.

Sa disparition est une perte pour le parti républicain, dont les hommes aimeraient à entendre sa voix et à s'inspirer de ses conseils.

Notre émotion personnelle est d'autant plus vive que, depuis 1870, nous étions restés en relations personnelles et fréquentes avec M. Spuller qui voulait bien nous honorer de son amitié et parfois de correspondances destinées à L'UNION FRANÇAISE.

Rien ne nous avait préparé à la nouvelle de sa fin. Nous le savions robuste et croyions pouvoir espérer pour lui une longue et verte vieillesse.

C'est avec un indiscutable sentiment de regret et de respect que nous envoyons au corps désormais inanimé qui habita sa belle âme notre dernier salut.

Loi relative à l'Exposition Universelle de 1900

Le 13 Juin 1896 a été promulguée la loi relative à l'Exposition Universelle de 1900 dont la teneur suit:

«Article 1. Est approuvée la convention passée, le 18 novembre 1895, entre le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, représentant l'Etat d'une part, et le Préfet de la Seine, représentant la Ville de Paris, autorisé par délibération du Conseil municipal du 13 juillet 1895, d'autre part, ladite convention ayant pour objet la participation financière de la Ville à l'Exposition universelle de 1900.

«Article 2. Est approuvée la convention passée, le 18 novembre 1895, en-

tre le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, représentant l'Etat d'une part, le Crédit lyonnais, le Comptoir national d'escompte, la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, la Société générale de crédit industriel et commercial, d'autre part, ladite convention ayant pour objet l'émission de trois millions deux cent cinquante mille bons (3.250.000) de vingt francs (20 fr.), munis chacun de vingt billets d'entrée à l'Exposition.

«Ces bons seront dispensés de tout impôt à l'exception de la taxe établie sur les lots et participeront à vingt-neuf tirages de lots, suivant le détail porté à la convention.

«Article 3. La part contributive de l'Etat aux dépenses de l'Exposition est fixée à vingt millions de francs (20.000.000 fr.)

«Les crédits nécessaires seront ouverts par les lois annuelles de finances dans la limite de la dotation ci-dessus fixée.

«Pendant la prorogation des Chambres, ces crédits pourront être ouverts, conformément à la loi du 14 décembre 1879, par des décrets rendus en Conseil d'Etat, après avoir été délibérés et approuvés en Conseil des Ministres.

«Ces décrets devront être soumis à la sanction des Chambres dans la première quinzaine de leur plus prochaine réunion.

«Article 4. En cas d'insuffisance des annuités de subvention de la Ville et des crédits budgétaires annuels pour couvrir les dépenses des exercices correspondants, le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes est autorisé à demander à la Banque de France les avances consenties par la lettre du Gouverneur de la Banque de France, en date du 16 novembre 1895, annexée à la présente loi.

«Ces avances, faites au taux annuel d'intérêt d'un quart pour cent (1/4 pour 100), seront garanties par la Banque de France des récipissés à la Banque de France des Dépôts et Consignations, remise qui vaudra nantissement au profit de la Banque.

«Elles ne dépasseront pas le chiffre total de trente millions de francs (30.000.000 fr.), et seront remboursables, au plus tard, le 31 décembre 1900.

«Article 5. Les dépenses de l'Exposition, y compris les intérêts des avances qui seraient demandées à la Banque de France, sont limitées aux ressources fournies par la subvention de la Ville, le produit de l'émission, la participation financière de l'Etat et les recettes accessoires, telles que produisent des concessions, des locations et de la vente des matériaux.

«Article 6. La subvention de la Ville de Paris, le produit de l'émission lors de son retrait de la Caisse des Dépôts et Consignations, les avances de la Banque de France et généralement toutes les recettes de l'Exposition seront versées au Trésor à titre de fonds de concours pour dépenses publiques, conformément à l'article 13 de la loi du 6 juin 1843.

«Article 7. Les opérations de recettes et de dépenses de l'Exposition seront soumises à toutes les règles sur la comptabilité publique; elles seront effectuées par les agents du Trésor et soumises au contrôle de la Cour des Comptes.

«Article 8. Un rapport annuel faisant connaître la situation de l'entreprise et donnant le compte détaillé des recettes et des dépenses sera présenté au Président de la République, publié et distribué au Sénat et à la Chambre des députés.

«Article 9. Les conventions approuvées par les articles 1 et 2 de la présente loi, les actes désignés dans l'article 1er, paragraphe 9, de la loi du 28 février 1872, et dans l'article 19 de la loi du 28 avril 1893, et, d'une manière générale, les autres actes à passer par l'Administration de l'Exposition ne seront assujettis qu'au droit de trois francs (3 fr.).

«Article 10. Dans tous les travaux, dans toutes les commandes de matériel et de fournitures ayant pour objet la construction des bâtiments, l'organisation, l'installation de l'Exposition de 1900, des conditions humaines de travail ouvrière seront établies pour l'exécution des travaux en régie de la Ville de Paris et de l'Etat ou inscrites aux cahiers des charges des entrepreneurs, des industriels et des fournisseurs.

«Ces conditions sont un jour de repos par semaine.

«La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.»

Suivent les annexes.

(1. Of. du 17 juin 1896.

EST-CE UN SORT JETÉ?

La perte, corps et biens, du «Drummond-Castle» va faire la partie belle aux personnes superstitionnées qui croient aux sorts jetés, à l'enchaînement des événements heureux ou néfastes.

Il est certain que peu de sociétés maritimes ont été plus éprouvées que la Donald Currie Line C. Fondée en 1884, les six navires qu'elle mit alors à la mer se perdirent ou s'échouèrent à leur premier voyage.

Curieuse coïncidence: le «Drummond-Castle», le premier sorti, se jeta au plein au sortir de la Tamise. Les autres naufragèrent au cap de Bonne-Espérance, à Terre-Neuve, en vue de New-York, à Guardafui et à l'île Maurice.—L.

Des Exécutions de Newgate

UNE TRIPLE PENDAISON

Nous avons annoncé, naguère, dans nos faits divers, qu'il avait été procédé, dans la prison de Newgate, à une triple exécution. Nous avons décrété en détail d'autres applications en Angleterre de la peine capitale, mais celle-ci mérite une mention spéciale et nous empruntons au «Temps» la partie la plus émouvante du récit qu'il en fait:

On sait que, dès le prononcé du jugement, à Londres, le condamné est avisé qu'il sera pendu par le cou, tel jour, à telle heure. Aggravation dernière: le condamné n'est pas, au petit jour, saisi, emporté dans l'égarement stupide d'un demi-sommeil. Rien de précipité dans les derniers préparatifs. Le bourreau prend son temps. La toilette dure. Seaman, Fowler et Milson

étaient, les Capucins: sans compter les ordres correspondants de femmes, ni les Clarisses, ni les religieuses sans nombre, telles que les religieuses de la Visitation et celles du Calvaire. Chaque maison avait son installation modeste ou somptueuse, certains quartiers de Rome n'étaient faits que de couvents, et tout ce peuple, dérivate, les façades muettes, boudonnaient, s'agitaient, intriguaient, dans la continue lutte des intérêts et des passions. L'ancienne évolution sociale qui les avait produits n'agissait plus depuis longtemps, ils s'entraînaient à vivre quand même, de plus en plus inutiles et assaillis, destinés à cette lente lenteur, juteuse, qui leur ait l'air et le sol leur manqueront à la fois, au sein de la société nouvelle.

Et, dans ses démarches, dans ses courses qui recommandaient, ce n'est pas toujours contre les régulières que se heurtait Pierre: il avait affaire surtout au clergé séculier, à ce clergé de Rome, qu'il finissait par bien connaître. Une hiérarchie rigoureuse encore, y maintenant les classes et les rangs. Au sommet, autour du pape, régnait la famille pontificale, les cardinaux et les prélates, très hauts, très nobles, d'une grande morgue, sous leur apparence familière. En dessous d'eux, le clergé des paroisses formait comme une bourgeoisie, très drôle, d'un esprit sage et modéré, où les curés patriotes n'étaient même pas rares; et l'occupation italienne, depuis un quart de siècle,

tins, les Capucins: sans compter les ordres correspondants de femmes, ni les Clarisses, ni les religieuses sans nombre, telles que les religieuses de la Visitation et celles du Calvaire. Chaque maison avait son installation modeste ou somptueuse, certains quartiers de Rome n'étaient faits que de couvents, et tout ce peuple, dérivate, les façades muettes, boudonnaient, s'agitaient, intriguaient, dans la continue lutte des intérêts et des passions. L'ancienne évolution sociale qui les avait produits n'agissait plus depuis longtemps, ils s'entraînaient à vivre quand même, de plus en plus inutiles et assaillis, destinés à cette lente lenteur, juteuse, qui leur ait l'air et le sol leur manqueront à la fois, au sein de la société nouvelle.

Et, dans ses démarches, dans ses courses qui recommandaient, ce n'est pas toujours contre les régulières que se heurtait Pierre: il avait affaire surtout au clergé séculier, à ce clergé de Rome, qu'il finissait par bien connaître. Une hiérarchie rigoureuse encore, y maintenant les classes et les rangs. Au sommet, autour du pape, régnait la famille pontificale, les cardinaux et les prélates,

traversaient comme on traverse une gare, en trempant de leurs souliers mouillés le précieux dallage de marbre; des femmes et des enfants, que la fatigue avait fait asseoir autour des socles de colonne, ainsi qu'on en voit, dans l'encombrement des grands départs, attendant leur train. Et, pour cette foule piétinante de menu peuple, entrée en passant, un prêtre disait une messe basse, au fond d'une chapelle latérale; et, devant cette chapelle, une file de gens debout s'était formée, étroite, longue, une queue que parfois encore, la Rome papale semblait ressusciter et qu'on la sentait vivace et tenace, luttant pour ne pas disparaître, dans la Rome cosmopolite actuelle, où s'effacent le tonneau et la coupe uniforme des vêtements.

Mais Pierre avait beau courir de chez un prélat chez un autre, fréquenter des prêtres, traverser des églises, il ne pouvait s'habituer au culte, à cette dévotion romaine, qui l'étonnait quand elle ne le blessait pas. Un dimanche, qu'il était entré, par un matin de pluie, à Sainte-Marie-Majeure, il avait crié pour se trouver dans une salle d'attente, d'une richesse inouïe certes, avec ses colonnes et son plafond de temple antique, le baldaquin somptueux du son autel papal, les marbres éclatants de sa Confession, de sa chapelle Borghese, sur lequel il se réflétait, cette continue marée, dans Rome, des robes noires, des froids, très drôle, d'un esprit sage et modéré, où les curés patriotes n'étaient même pas rares; et l'occupation italienne, depuis un quart de siècle,

traversaient comme on traverse une gare, en trempant de leurs souliers mouillés le précieux dallage de marbre; des femmes et des enfants, que la fatigue avait fait asseoir autour des socles de colonne, ainsi qu'on en voit, dans l'encombrement des grands départs, attendant leur train. Et, pour cette foule piétinante de menu peuple, entrée en passant, un prêtre disait une messe basse, au fond d'une chapelle latérale; et, devant cette chapelle, une file de gens debout s'était formée, étroite, longue, une queue que parfois encore, la Rome papale semblait ressusciter et qu'on la sentait vivace et tenace, luttant pour ne pas disparaître, dans la Rome cosmopolite actuelle, où s'effacent le tonneau et la coupe uniforme des vêtements.

Mais Pierre avait beau courir de chez un prélat chez un autre, fréquenter des prêtres, traverser des églises, il ne pouvait s'habituer au culte, à cette dévotion romaine, qui l'étonnait quand elle ne le blessait pas. Un dimanche, qu'il était entré, par un matin de pluie, à Sainte-Marie-Majeure, il avait crié pour se trouver dans une salle d'attente, d'une richesse inouïe certes, avec ses colonnes et son plafond de temple antique, le baldaquin somptueux du son autel papal, les marbres éclatants de sa Confession, de sa chapelle Borghese, sur lequel il se réflétait, cette continue marée, dans Rome, des robes noires, des froids, très drôle, d'un esprit sage et modéré, où les curés patriotes n'étaient même pas rares; et l'occupation italienne, depuis un quart de siècle,

qui ont été exécutés hier matin, ont été réveillés dès sept heures par le gardien-chef. Un seul dormait. Seaman. Le déjeuner, la conversation avec le chapelain, la venue des bourgeois les présentations, l'application des ceintures et des cordes, tout cela a pris deux heures. Au moment précis de l'exécution, la neuvième heure sonna à Bowchurch, et le glas funèbre à l'église du Sépulcre.

On craignait de la résistance de la partie de Fowler, qui était un hercule, mais il s'est calme et apprenant que Milson, son complice et son détenu serait supplicié avec lui. Le bureau Billington était, pour la circonstance, assis de deux adjoints, car les trois exécutions ont été simultanées.

Mais, voici l'instant... Au loin, on entend hurler Milson... Douze gardiens sur deux files, viennent se ranger devant la porte par où le sinistre cortège va paraître. Cette porte s'ouvre toute large encadrant la haute statue du chapelain de Newgate qui marche en tête. D'autres portes doivent s'ouvrir derrière lui, car, brusquement, les cris de Milson montent d'un ton. On entend ces clamures dominantes, la voix un peu étranglée du prêtre qui psalmodie: «Le Seigneur a dit: «Je suis ta résurrection et la vie...» Celui qui croit en moi «ne mourra point...»

Il voici les condamnés. D'abord Fowler, pâle mais très ferme et marchant droit. Malgré les gardiens qui le cernent, il essaye de tourner la tête, sans doute pour apercevoir une dernière fois son complice, ce Milson avec qui il a assassiné le vieux M. Smith, ce Milson qui s'est fait leur détenu. Mais Milson ne paraît pas encore et Fowler n'aperçoit que Seaman; Seaman, l'assassin de Whitechapel, Seaman qu'il ne connaît pas! La présence de Milson et son supplice s'affirment seulement par un redoublement de cris affreux. Milson franchit la porte qu'il a percée, livide, mourant, fou.

Ce qui se passe ensuite ne dure pas vingt secondes. Des têtes abominables engagées dans les cordes déjà suspendues, des capuchons de bure sombre qui s'abatent sur les faces sanguinaires, un bruit métallique violent assez sombre à celui d'une porte de fer refermée par un coup de vent, le dernier hurlement de Milson étranglé, trois formes humaines subitement englouties et qu'on dirait avalées par le néant.

Il puis plus rien. Plus rien que trois cordes balancées dans un mouvement très lent, sans secousse, dans un mouvement de pendule...

A 10 heures, conformément à la loi qui exige une enquête sur tous les cas de mort violente, les cadavres des suppliciés ont été soumis à l'examen d'un jury présidé par le coroner de la cité. Les jurés ont rendu un verdict de mort par exécution de la sentence criminelle.»

Les corps ont été aussitôt restitués à l'administration de la prison pour y être emmournés. En Angleterre, en effet, la dépouille mortuaire d'un supplicié ne peut être rendue à sa famille. Après la mort, le condamné reste prisonnier, et la loi lui refuse jusqu'aux honneurs d'enterrement. On éventre quelques pierres dans la muraille du couloir qui mène de Newgate à Old-Bailey et on y ensoule le pendu sur un lit de chaux vive. Comme épiphane l'initiale du mort. C'est tout.

Et puis plus rien. Plus rien que trois cordes balancées dans un mouvement très lent, sans secousse, dans un mouvement de pendule...

A 10 heures, conformément à la loi qui exige une enquête sur tous les cas de mort violente, les cadavres des suppliciés ont été soumis à l'examen d'un jury présidé par le coroner de la cité. Les jurés ont rendu un verdict de mort par exécution de la sentence criminelle.»

Les corps ont été aussitôt restitués à l'administration de la prison pour y être emmournés. En Angleterre, en effet, la dépouille mortuaire d'un supplicié ne peut être rendue à sa famille. Après la mort, le condamné reste prisonnier, et la loi lui refuse jusqu'aux honneurs d'enterrement. On éventre quelques pierres dans la muraille du couloir qui mène de Newgate à Old-Bailey et on y ensoule le pendu sur un lit de chaux vive. Comme épiphane l'initiale du mort. C'est tout.

UNION FRANCAISE

L'élegant Personne. — Monsieur, les premières, les soupers,

Tout cela ne vaut pas la banque de l'agent.

Quo portais jadis à mon doigt la bague de l'acheteur.

Dans le bon temps des gars qui m'ap- [plaudis] Gothon.

et j'aurais bien du contentement à faire, tous les soirs, dans un petit appartement de la banlieue, une partie de bésués avec des voisins que savent les gars qui m'apportent des bus pour mon mari, employé à dix-huit cents francs, qui viennent déjà s'endort au coin du feu.

Celui qui passe — Quoi d'autre vous par Marion de Lorre, ou la Belle Orléans?

L'élegant Personne — Non, Mademoiselle Denis.

Celui qui passe — Pourquoi donc faites-vous l'amour?

L'élegant Personne — Parce que tout le monde connaît de la bonté de l'agent.

Celui qui passe — J'entends un bruit lyrique de clairons et des plaintes de lyre! Eh vous, là-bas, long hommme à l'air de propulsé, quelle est, si vous plairez, votre profession?

Le bon Homme à l'air de Prophète — Je suis poète, pour vous chanter.

Celui qui passe — J'entends devant vous, à l'inspiré, l'artiste! Gagons que rarement vous détournez les yeux de la victime, mais que vous débrouillez-vous à débrouiller des toutours plus proches étoiles! et, quand vous redescendez sur la terre, c'est pour vous vœuer, avec un constans zèle acharné, à l'étude des beaux rythmes, et à chercher des motifs au siévre laborieux, sur la syntaxe existentiel du style de plus en plus parfait.

Le long homme à l'air de Prophète — Il m'est été surtout agréable de faire, à l'agent, ce qu'il a demandé à la tribune, que des moins reporter enthousiaste, d'envoyer aux journaux les comptes rendus des Grandes Manœuvres, où le patriotisme s'avère en effet à la victime.

Celui qui passe — Quel n'est point, à l'agent, le bon Homme à l'air de l'agent!

Le long homme à l'air de Prophète — Non, l'ordre.

Celui qui passe — Pourquoi donc faites-vous des vers?

Le bon Homme à l'air de Prophète — Parce que celle fut la volonté de la Destinée.

Celui qui passe — Destiné! Destiné! je poursuis mon ronde par tout l'univers afin de voir le train des choses, mais que ce soit dans l'ordre d'élément, et que ce soit dans les calculs. Pourquoi en est-il ainsi?

La Destinée — Eh parce que j'aime à lire.

UN CRIME MYSTÉRIEUX

Cadavre en mer — Horribles mutilations — Précautions prudiques.

Nous avons raconté que le 16 mai dernier des pêcheurs du Fuenterrera (une des îles Canaries, à vingt mille de la côte d'Afrique) avaient trouvé une femme dénudée et dévorée de plats et que, lorsqu'ils l'avaient ouverte, ils avaient trouvé à l'intérieur, enfermée dans une troisième enveloppe de zinc le cadavre d'une jeune femme vêtue d'un chapeau et d'un jupon de coton, ses deux mains gantées.

Le front de la morte portait une large blessure et la mâchoire était retournée au crâne par un mouschou.

Un correspondant de « Figaro » a déclaré à notre conférence des rédacteurs que nous nous extrayons que ce drame a été déclaré.

À Las Palmas, l'affaire fut bientôt connue, donc Colos Torres, juge d'instruction, ouvrit une enquête. Il a appris que le « Messapias », qui avait fait l'escorte à l'agent, avait fait une excursion, fait qui constitue une violation des dispositions législatives interdisant aux bateaux de faire un arrêt dans des eaux pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

En effet, M. Nicolas Massieu, agent consulaire d'Italie, avait reçu la déclaration du juge d'instruction, « Messapias » de la nationalité italienne, à son arrivée à Las Palmas, qu'il avait été employé à déclarer non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

En effet, M. Nicolas Massieu, agent consulaire d'Italie, avait reçu la déclaration du juge d'instruction, « Messapias » de la nationalité italienne, à son arrivée à Las Palmas, qu'il avait été employé à déclarer non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Le capitaine du « Messapias » et le marin de la débarquement de vive voie, le 16 mai, à Las Palmas, ont déclaré que l'agent, qui débarqua à la fin du mois d'août, avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Le capitaine du « Messapias » et le marin de la débarquement de vive voie, le 16 mai, à Las Palmas, ont déclaré que l'agent, qui débarqua à la fin du mois d'août, avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

Il a déclaré qu'il avait été déclaré non fondé le rapport de l'agent, mais qu'il avait été déclaré qu'il avait demandé des autorités pour sonder un cercueil de plomb et de zinc.

UNION FRANCAISE

ARMERIA DEL CAZADOR

CASA INTRODUCTORA

Armeria, Cuchilleria, Quincalleria y Platina
VENTAS POR MAYOR Y MENOR

JUAN M. MAILHOS

CALLE 18 DE JULIO ESQUINA ANDES-MONTEVIDEO

Curacion Cierta de las Enfermedades Nerviosas

CONVULSIONES, VERTIGOS, CRISIS NERVIOSAS
JAQUECAS, DESVANEJIMIENTOS
CONGESTIONES CEREBRALES, INSOMNIOS, ESPERMATORREA

JARABE HENRY MURE

Al Bremar de Potasio quinientos gramos
BUEN ÉXITO DEMOSTRADO POR 15 AÑOS DE EXPERIENCIAS
EN LOS HOSPITALES DE PARIS

Se envia gratuitamente una instrucción impresa, muy interesante, a las personas que la pidan
HENRY MURE, en Pont-St-Esprit (Francia)
DEPOSITOS en todas las principales FARMACIAS.

LA REPUBLICANA

GRAN MANUFACTURA A VAPOR
De tabacos, cigarros y cigarrillos

— DE —

JULIO MAILHOS

AVENIDA GENERAL RONDEAU 331 A 333, DEPOSITO GENERAL Y OFICINA:

CALLE 18 DE JULIO NUMERO 47

MONTEVIDEO

DESTILERIA DE SAINT MARCELLIN

— DE —

ROMAIN DUTRUC

ISERE (FRANCE)

Especialidad en Ajenjo Superior rectificado. Unico inventor del renombrado té de los Mandarines. Unicos concesionarios del cognac CHATEAU DES VIGNES. Licores finos de todas clases.

Unicos representantes para la República Oriental del Uruguay: A. BÉDUCHAUD & HIJOS, calle Cámaras 50 a.

Los siguientes productos de la acreditada destileria Dutruc, se hallan en todos los principales cafés y confiterías de la capital.

Cognac Chateau des Vignes, Rhum San Luis, Ajenjo Romain Dutruc, Licores de té a los mandarines, de venta en el ALMACENES MARSELLES de Martin Catalogne.

284 — 25 de Mayo — 284

MONTEVIDEO

AUX ARMES DE PARIS

SOMBRERERIA POR MAYOR Y MENOR

DE R. Flama

Fábrica de sombreros sobre medida, últimas novedades. Sombreros de todas clases para hombres y niños. Artículos especiales. Canillas, cuollas, somos, corbatas, bostones, paraguas, etc. Unico agente de los acreditados sombreros Lincoln y Cia. y guantes Dents Allcock y Cia.

25 de Mayo 246, esquina Misiones—Montevideo

PAYSANDÚ Y SALTO

NUEVA PINTURA

ESPECIAL PARA EL BLANQUEO

BADIGEON E. HATTON

PARIS

Este producto, libre de ácidos, es inmigrante para el blanqueo de las prendas y telas rudas. También se emplea sobre la madera, como si fuera una pintura cualquiera; pues por su composición el BADIGEON HATTON se asimila por completo a las pinturas en polvo de cualquier color.

Por pedidos, muestras y mayores explicaciones, dirigirse a

REDUCHAUD & HIJOS

CALLE CÁMARAS NÚM. 50 a

MONTEVIDEO

BAÑOS DEL TEMPLO

DR

AUGUSTO GEBELIN

20 — CANELONES — 20

Casa especial para baños de todas clases

MERCERIAES MERCERIAES

Precios sumamente modicos. Baños fríos ó calientes sin ropa, 0,21 cts., id con ropa 0,30 céntimos. Puedo visitarse el establecimiento.

3 GEORGE SAND

LA MARRAINE

Voyons, dit-elle d'un air indifférent, ce que vous penserez d'une idée bizarre que votre question vient de faire entrer dans ma tête. Comment croyez-vous qu'il fut fait, au moral et au physique, l'homme capable d'inspirer une passion à une femme faite comme moi?

Lesec relâchit, et demanda du temps pour répondre.

— Soit, remettions la réponse à demain, dit ma marraine.

Le lendemain. M. Lesec entra dans le grand salon d'un air triomphant, et,

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENSEIGNEMENT

ETAT DÉFINITIF DE LIQUIDATION

ENTRÉES

| | | |
|--------------------|---|-------------|
| 1895—Juin 25 | Suivant compte rendu présenté à l'Assemblée Générale de ce jour | \$ 29.96 |
| 1896—Octubre 13 | 1.º Lot 351 m. 364 à \$ 2.625 \$ 922.33 | |
| « 2.º | 315 m. 362 à 2.41 760.02 | |
| « 3.º | 332 m. 784 à 2.50 831.96 | |
| « 4.º | 267 m. 008 à 2.59 691.55 | |
| « 5.º | 268 m. 802 à 2.51 674.60 | |
| « 20.º | 254 m. 281 à 3.00 762.84 | |
| « 7.º | 254 m. 395 à 3.25 823.53 | |
| « 8.º | 310 m. 480 à 2.94 939.27 | |
| « Fraction Aleris. | 297.61 | |
| « Otero | 158.63 | \$ 6.862.43 |
| Total des Entrées | | \$ 6.892.39 |

SORTIES

| | |
|---|-------------|
| « Dépenses payées en 1895. | \$ 22.00 |
| « Ducasse, son traitement | 10.00 |
| « Jaulent, d.º | 60.00 |
| « Bignalas, ses honoraires | 150.00 |
| « Charlet, contribution Mº | 32.50 |
| « Lougarou & Vallaro, C. de vente et frais divers | 315.27 |
| « Frais de justice. | 481.20 |
| « Union Française, publicités. | 10.00 |
| Solde en caisse. | |
| | \$ 5.811.42 |
| | \$ 6.892.39 |

Net produit de la liquidation à partager entre 312 actions de \$ 25 chaque. Dividende \$ 18.62 par action, que les actionnaires peuvent encaisser chez Monsieur Desveaux, rue Ituzaingo núm. 129, los lundi, mercredi et vendredi de 9 a 11 h. du matin y de 1 a 3 h. de l'après midi. Montevideo, 1.º Mai 1896.

La Commission.

LICEE CARNOT

41 — RUE MERCEDES — 41

DIRECTEUR LOUIS PARDES

L'enseignement est dividé en trois parties: 1º, enseignement primaire supérieur; 2º, enseignement commercial; 3º, enseignement universitaire.

La méthode d'enseignement est essentiellement française; les cours se font simultanément en français et en espagnol; les élèves parlent français en récréation.

Les langues enseignées sont le français, l'espagnol, l'anglais, l'italien.

Le directeur du Lycée s'est assuré le concours des professeurs de notre compétence, afin de pouvoir donner aux enfants et aux jeunes gens qui lui seront confiés, l'instruction complète que réclame leur avenir.

Les pensionnaires et demi-pensionnaires admis dans l'établissement sont traités comme en famille.

Cours de peinture, dessin, architecture, etc., etc., par le professeur M. Alamo de 8 a 10 h. da noche.

MONTEVIDEO

DOS AMERICANOS

ELABORACION DE CAFÉ

DE VAPOR

DE CAFÉ

DE CONCENTRADO

ECONOMIA

DE CAFÉ

196-Arapay-196

Teléfono Montevideo núm. 10.

196-Arapay-196

Teléfono Montevideo núm. 10.

VENTAS

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

PARA

FAMILIAS

ECONOMIA

DE CAFÉ

PARA